



Feuille de Match



Championnat Départemental 60+ par Equipe des Clubs - Cotes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Questembert

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 3 pts / Triplette = 5 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division :

Groupe :

Date : 14 Avril 2017

Lieu : LAMBALLE

A Equipe n° : 1 **A**
Club : LAMBALLE

B Equipe n° : 1 **B**
Club : PLOUFRAGAN

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE STEPHANIE DANIEL	02239064

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
MAXIMY Idette	02202044

A Composition Equipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
TOCQUE GONDEL	0220259		1
MAUNAY JEAN LIEPTE	02234131		2
PINO BOBACIO	02234266		3
CAFFOLGUE GILBERT	02234096		4
MOON NICOLE	02234282		5
LE CLICH GERARD	04600557		6
LE STEPHANIE DANIEL	02239064		7
			8

B Composition Equipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
BOUGEARD Gerard	02255115		
GUILLIEN Engéline	02255208		
LE ROUX Jean Claude	02255001		
MAXIMY Idette	02202044		
MOREL Danice	02255019		
LOULMARCH Francois	02255173		
ROLLAND Jean Claude	02255034		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article 24 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ d'un seul coup, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DELEGUE

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr / Roland PYRON - 06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RESULTATS

A	Club de : CAMBALLE 1	A	B	Club de : PLOUFRAGAN 1	B
----------	-----------------------------	----------	----------	-------------------------------	----------

18
20
22
24
26
28

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	CAUNAY JEAN SIERRE	10	2-0	1	ROLLAND JEAN CLAUDE	13	2-2	
2	HUON MICHEL	13	2-0	2	BOULMARCH FRANCOIS	5	0-2	
3	TOCQUE GIONEL	12	2-0	3	MOREL NAUVEE	13	0-2	
4	CAPPOLEVE GILBERT	13	2-0	4	MAXIMY ADOLPHE	12	0-2	
5	ROUFFACIO LINDO	8	2-0	5	LE ROUX JEAN CLAUDE	13	0-2	
6	LE CLECH GERARD	13	2-0	6	BOUCEARD GERARD	3	0-2	
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >			

TÊTES à TÊTES

22
24
26

1	CAUNAY JEAN SIERRE	13	3-0	1	QUIQUEN EUGENE	9	0-2	
2	LE CLECH GERARD		3	2	ROLLAND JEAN CLAUDE		0-2	
3	TOCQUE GIONEL	12	4-0	3	BOUCEARD GERARD	13	0-2	
4	CAPPOLEVE GILBERT		4	4	LE ROUX JEAN CLAUDE		0-2	
5	LE STEPHAN DANIEL	13	4-0	5	MOREL NAUVEE		0-2	
6	HUON MICHEL		3	6	BOULMARCH FRANCOIS	6	0-2	
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >			

DOUBLETES

22
26

1	LINDO BONIFACIO			1	BOULMARCH FRANCOIS			
2	CAPPOLEVE GILBERT	13	0-0	2	MOREL NAUVEE	12	0-0	
3	TOCQUE GIONEL		5	3	MAXIMY ADOLPHE		0-0	
4	CAUNAY JEAN SIERRE			4	ROLLAND JEAN CLAUDE		0-0	
5	LE CLECH GERARD	13	0-0	5	BOUCEARD GERARD	0	0-0	
6	HUON MICHEL		5	6	QUIQUEN EUGENE		0-0	
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				10	S/TOTAL PTS >			

TRIPLETES

A	Total Générale Équipe A	PTS >	22	A	B	Total Générale Équipe B	PTS >	9	B
----------	-------------------------	-------	----	----------	----------	-------------------------	-------	---	----------

Gagnante : Équipe	n° 1	du club de	CAMBALLE	Match Nul
Perdante : Équipe	n° 1	du club de	PLOUFRAGAN	

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

Réserves :

En cas d'Incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le soir des rencontres au référent CDC.

Le club recevant doit transmettre (sms, mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.

Réfèrent CDC 22 : Étienne SYMONEAUX – 65 chemin de Landerval – 22700 PERROS GUIREC – etienne.symoneaux+pet@gmail.com